

Quarante ans après, il dénonce des viols

ISSY-LES-MOULINEAUX. Mercredi, le Sénat doit examiner une proposition de loi visant à étendre la durée de prescription des viols et agression sexuelles.

QUE S'EST-IL PASSÉ dans l'enceinte du collège Saint-Nicolas, à Issy-les-Moulineaux, dans les années 1970 ? L'association Stop aux violences sexuelles assure avoir recueilli une dizaine de témoignages d'agressions sexuelles et de viol commis dans l'internat à cette époque. Cet après-midi, Olivier Demacon, l'un de ces élèves de l'époque, racontera ce qui lui est arrivé, lors d'une conférence de presse des sénatrices Chantal Jouanno (UDI) et Muguette Dini (UDI).

Le pilote de 52 ans évoque son histoire sans détour ni gêne, presque de façon scientifique : « Je veux comprendre ce que ça a provoqué dans ma vie et comment on peut faire cela à un enfant. » Olivier affirme avoir été agressé sexuellement par un surveillant il y a quarante-deux ans, au collège Saint-Nicolas. Mais la mémoire ne lui est revenue qu'il y a deux ans. Trop tard pour la justice. Sa plainte n'est plus recevable, et son histoire ne sera jamais vérifiée : « C'est comme si ça n'avait jamais existé », raconte-t-il, depuis Genève (Suisse), où il était en mission jusqu'à samedi. Aujourd'hui encore, les souvenirs sont diffus, trop longtemps enfouis.



Durant ses années passées au collège Saint-Nicolas, à Issy-les-Moulineaux, Olivier Demacon affirme avoir été agressé sexuellement par un surveillant. Il dit s'être souvenu de tout un soir de 2012 et espère aujourd'hui recueillir des témoignages d'autres victimes. (DR.)

« Un surveillant m'a dit de ne pas en parler à mes parents. Que Dieu s'occupera de tout »

Olivier, 52 ans

A 10 ans, Olivier arrive au collège privé Saint-Nicolas avec un lourd passé — son père et un de ses frères sont décédés. Parmi les surveillants de l'internat, « il y avait un pion laïc, particulièrement violent, se souvient Olivier. Il nous punissait, en nous contraignant, par exemple, à rester des heures les mains sur la tête. Un jour, il m'a dit d'aller le voir quand je serai prêt. » Epuisé par la punition, il se présente au

surveillant : « Ont commencé les attouchements et autres choses sordides que je ne veux pas détailler. » Le manège se répète une dizaine de fois — « Une vingtaine peut-être, je ne sais plus. » Il n'en parle alors qu'à demi-mot avec ses camarades : « Nous avions peur. Je ne voulais pas non plus le dire à ma mère, pour ne pas l'accabler. Quand on est enfant, on s'adapte, on avance », analyse-t-il.

Près d'une année se passe : « Un jour, un autre surveillant m'a pris par la main dans la cour de récréation et m'a dit de ne pas en parler à

mes parents. Que Dieu s'occupera de tout. » Et le « prédateur », comme le nomme Olivier, disparaît du collège. Le jeune garçon suit ensuite sa mère dans les Yvelines. « C'était une libération de changer d'établissement. Et j'ai continué ma vie. »

La suite, ce sont plusieurs vies menées en une seule. Dix ans aux Etats-Unis, puis dans le sud de la France. De nombreux métiers, de l'immobilier à l'informatique, jusqu'à son actuelle école de pilotage. Et un « très grand » besoin d'affection.

Et puis, il y a ce jour de formation à Londres, en 2012, où tout rejaillit : « Un soir d'insomnie, je suis tombé sur une ancienne photo de classe, sur le site Copains d'avant et ai laissé un message », se souvient le pilote. Le lendemain, un homme, André, le rappelle immédiatement. Il lui raconte avoir été violé et tabassé. Et Olivier se souvient.

Depuis, découragé par les délais de prescription qu'il a dépassés et par un système juridique « complexe », il s'est tourné vers l'établissement. L'été dernier, il parvient à rencontrer l'actuel proviseur de Saint-Nicolas : « Il m'a dit que les archives du collège ont brûlé depuis, et qu'il ne pouvait rien faire. » Mais, dans le bureau, « il y avait l'ancien surveillant qui m'avait demandé de me taire, décédé depuis. Là, il a reconnu que des choses se sont passées. »

En parallèle, grâce à un site Internet et l'association Stop aux violences sexuelles, il tente de recueillir d'autres témoignages. Une dizaine d'anciens élèves pourraient avoir été également victimes. Et il y a dix jours, Philippe Kaltenbach, ancien maire (PS) de Clamart et rapporteur pour la commission des Lois du Sénat, l'a auditionné : « Sur ses conseils, nous envisageons désormais une plainte collective ou individuelle, pour au moins déclencher une enquête de police et espérer obtenir des témoignages plus récents. » Le collège, quant à lui, n'avait pas répondu dimanche soir à nos appels.

JILA VAROQUIER



(L.-B. Le Quère/MAXPPP)

que nous avons recueilli plusieurs témoignages qui se recoupent et qu'un ancien surveillant a reconnu les faits. » « La conscience de la gravité de ces faits est récente dans notre société, analyse Muguette Dini. Jusqu'alors on étouffait cela, on les cachait. D'autant plus que la majorité des viols et agressions sur mineurs se déroulent dans la sphère privée. Mais, dans le cas d'Olivier, combien d'autres enfants son prédateur a-t-il pu rencontrer en quarante ans ? » De son côté, Philippe Kaltenbach (PS), ancien maire de Clamart et rapporteur de cette loi au Sénat, se veut plus prudent. Préférant étendre à trente ans le délai maximum de prescription, il estime

« qu'au-delà, il est encore plus difficile de retrouver des preuves ».

J. VA.

« Jusqu'alors on étouffait ces faits, on les cachait »

Muguette Dini, sénatrice (UDI)

Pour les agressions sexuelles sur mineur, les victimes disposent de dix ans après leur majorité — soit l'âge de 28 ans — pour intenter une action en justice. Elles ont jusqu'à 38 ans pour les viols. Une durée que les sénatrices Chantal Jouanno (UDI) et Muguette Dini (UDI) veulent étendre.

Afin de prendre en compte les cas d'amnésie — un mécanisme de protection courant notamment chez les enfants —, les deux sénatrices espèrent ramener le point de départ de la prescription au jour où l'infraction apparaît à la victime. « La situation d'Olivier Demacon le montre, explique Violaine Guérin, présidente de l'association Stop aux violences sexuelles. D'après la justice, lui et ses camarades ne peuvent pas mener une action, alors même

CLICHY

Les Femen expulsées ?

■ Les Femen devraient savoir aujourd'hui si elles doivent quitter ou non des locaux qu'elles occupent illégalement à Clichy depuis novembre 2013. Le tribunal d'instance d'Asnières examine en effet la demande d'expulsion formulée par le Siaap (Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne), usine de traitement des eaux située sur les quais de Seine. Les militantes se sont installées dans les bureaux vides de l'usine, devenus leur quartier général. Le 20 avril, elles y ont organisé une fête d'inauguration, encadrée par un important dispositif de police. L'entreprise publique chargée de l'assainissement des eaux d'Ile-de-France a porté plainte contre X pour occupation illicite et saisi en référé le tribunal d'instance d'Asnières, espérant leur expulsion.

INSOLITE

Jouez avec la Monnaie de Paris

■ A l'occasion de ses 1150 ans, la Monnaie de Paris organise une chasse au trésor à partir



(Monnaie de Paris)

d'aujourd'hui et jusqu'au 8 juin. Trois clés sont cachées dans des lieux que la Monnaie de Paris a occupés : au palais de justice où l'atelier a été créé en 864 ; au Louvre où la Monnaie s'est installée en 1609 et sur le bâtiment où se situe la Monnaie de Paris depuis 1775, quai de Conti. Ces trois clés sont visibles par le public depuis la rue. Une quatrième clé est cachée sur le site Web www.monnaiedeparis.fr. Pour participer à cette chasse au trésor (d'une valeur de 1 150 €), les participants devront prendre en photo les clés puis les poster sur les réseaux sociaux de la Monnaie de Paris avec un hashtag dédié : #MDP1150. Un tirage au sort désignera les quatre gagnants le 24 juin.

VILLENEUVE-LA-GARENNE

ERDF modernise ses installations

■ ERDF inaugure aujourd'hui, avenue Jean-Moulin, à Villeneuve-la-Garenne, son 200^e point de commande nouvelle génération. Cet appareil manœuvrable à distance, installé dans un poste de distribution publique, permet de sécuriser le réseau et d'améliorer la qualité de l'alimentation électrique. En cas d'incident, il permet, par exemple, de rétablir le courant à distance en quelques minutes. ERDF devrait investir quelque 27 M€ pour installer 2 000 points de commande de ce type d'ici à 2019.